Rechercher

Que Recherchez-Vous ?

Accès rapides

- Demande de logement, Mode d'emploi
- Faire une demande en ligne
- Contact

Faire une

demande

Ma demande de logement

A télécharger

Partenaires

Extranet

nouveau logement. Le cas échéant, il pourra démarcher un autre bailleur, avec votre consentement, pour trouver le logement qui pourrait répondre à votre demande.

Si vous êtes **fonctionnaire de l'État**, vous devez prendre contact auprès du service dédié de la Sous-Préfecture de Boulogne-sur-Mer.

Si vous êtes **étudiant(e)**, rapprochez-vous du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS) Antenne de Boulogne-sur-Mer 46, rue du Viviers, ou d'un bailleur social qui dispose de logements étudiants.

dans la même rubrique

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Qui a le droit à un logement social ?

Les démarches pour déposer une demande

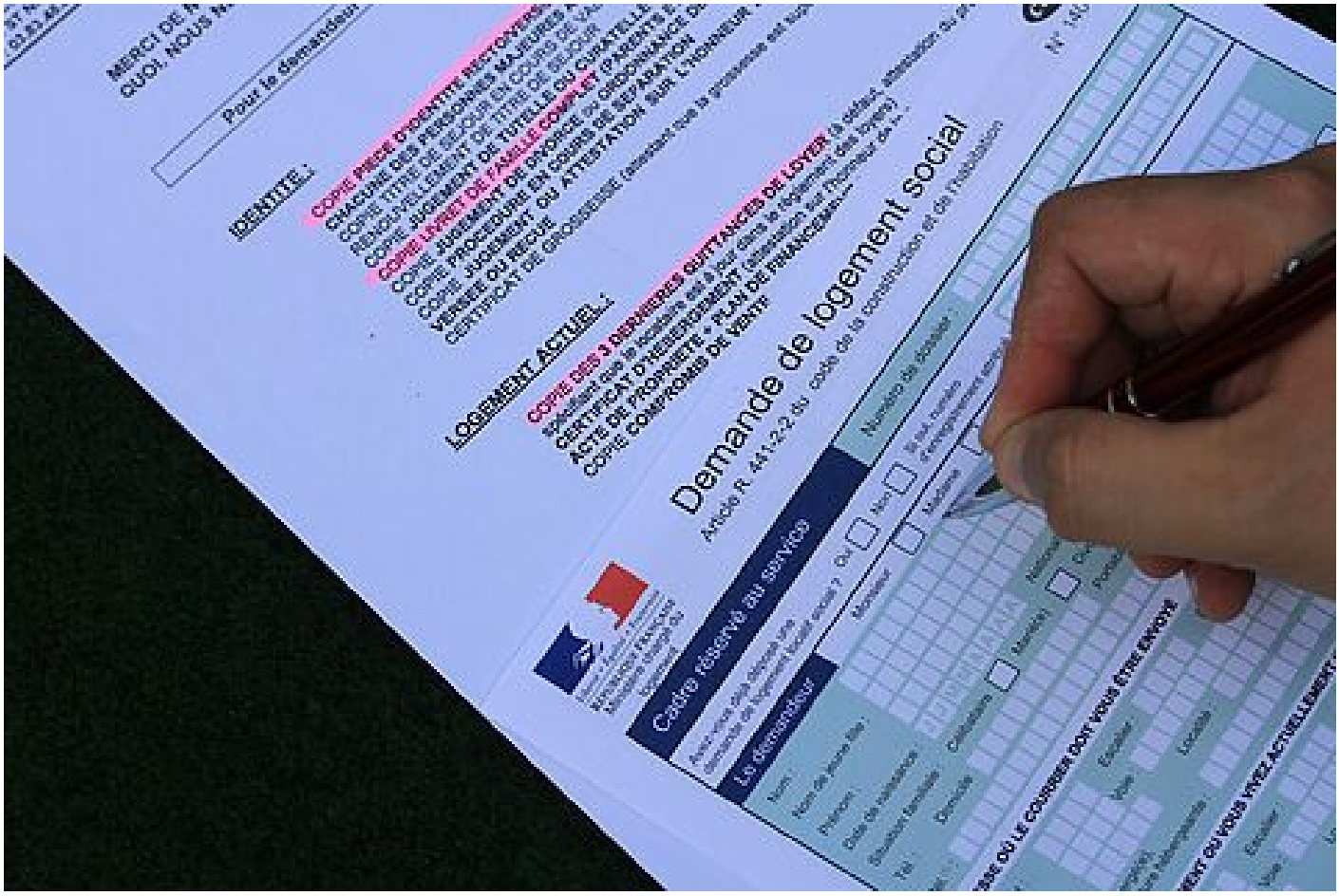

Ma demande, mode d'emploi

Qui traite ma demande ?

Comment fonctionne la CAL ?

Quel est le délai pour obtenir un logement ?

Les autres possibilités d'accès à un logement social

Logement social

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONDU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne sur Mer

@ NOUS CONTACTER

> PLAN DU SITE

https://logement-social.agglo-boulonnais.fr/1/les-autres-possibilites-dacces-a-un-logement-social?